



UCB S.A. Allée de la Recherche 60, B-1070 Bruxelles (Belgique)

Communiqué de Presse

Admission sur l'Eurolist d'Euronext Bruxelles de 35.565.268 nouvelles actions émises par UCB

dans le contexte de l'offre publique d'achat d'UCB sur les actions de SCHWARZ PHARMA AG

Bruxelles (Belgique) – le 15 décembre 2006 – UCB S.A. ("UCB") annonce qu'aujourd'hui 35.565.268 nouvelles actions UCB ont été émises au bénéfice des actionnaires de SCHWARZ PHARMA AG ("Schwarz Pharma"), qui ont accepté de soumettre leurs actions pendant la première période d'acceptation de son offre publique d'achat, comme annoncé le 25 septembre 2006. Cette première période d'acceptation se clôturait le 8 décembre 2006 et UCB a reçu des acceptations d'offre représentant 83,72% du capital émis de Schwarz Pharma durant cette première période. Ces actions UCB ont été créées moyennant une augmentation de capital approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Actionnaires d'UCB le 23 octobre 2006.

Le capital d'UCB sera augmenté et s'élèvera à 544.538.304 euros, représenté par 181.512.768 actions d'UCB.

Euronext a approuvé l'inscription à la cote de ces actions le 15 décembre 2006. Les nouvelles actions seront cotées sur l'Eurolist d'Euronext Bruxelles à partir de la même date et se négocieront sous les mêmes codes que les actions UCB existantes. (ISIN: BE0003739530 - Symbôle boursier: UCB).

Comme il est d'usage en Allemagne pour ce type de transaction, l'offre est reconduite pour deux semaines supplémentaires aux mêmes termes et conditions. Il est donc encore possible de souscrire à ladite offre à partir du 15 décembre 2006 jusqu'au 28 décembre 2006 à 24:00 heures (CET), date de clôture définitive de cette période d'acceptation finale.

Pour de plus amples informations, prière de consulter le document officiel de l'offre publique d'achat faite par UCB et UCB SP GmbH aux actionnaires de Schwarz Pharma, lequel est disponible sur le site web d'UCB [www.ucb-group.com]. La Commission Bancaire, Financière et des Assurances (« CBFA ») a décidé que les informations contenues dans le document de l'offre étaient équivalentes à celles devant faire l'objet d'un prospectus de cotation, conformément à l'article 18 § 2 c) de la loi belge du 16 juin 2006.

Pour toutes questions, veuillez contacter:

Jean-Christophe Donck +32 2 559 9346

A propos d'UCB

UCB (www.ucb-group.com) est une société biopharmaceutique mondiale de pointe, dédiée à la recherche, au développement et à la commercialisation de produits pharmaceutiques et biotechnologiques innovants dans les domaines des troubles du système nerveux central, des troubles respiratoires et allergiques, des troubles immunitaires et inflammatoires et de l'oncologie. UCB se concentre sur la consolidation de sa position de leader dans des catégories de maladies graves. Occupant plus de 8.300 personnes dans 40 pays, UCB a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 2,3 milliards euros. UCB est cotée sur Euronext Brussels.